

DONNÉES MÉDIAS REVUE DE L'AVOCAT

SAV  FSA


Stämpfli
Communication

VALABLE À PARTIR DU 01.09.2024



LE POINT DE MIRE DU CONSEIL FSA

ANDREA LANZ MÜLLER
Membre du Conseil de la FSA et du VAFA

Chère Consoeur, cher Confrère,

Vous venez récemment reçu par courriel l'annonce des prochains cours pour avocats spécialistes FSA. Cinq cours devraient à nouveau se tenir en 2024. Depuis son institution et la remise des premiers diplômes en 2007, le titre d'avocat spécialiste FSA a connu un essor spectaculaire. Au 31.3.2024, plus de 1234 avocats arboraient fièrement ce titre prestigieux, dont 588 en Suisse romande et 646 en Suisse alémanique. Ces chiffres témoignent de la reconnaissance croissante accordée à ce label d'excellence déposé par la FSA. Derrière cette réussite remarquable se dégage l'engagement inébranlable de nombreux acteurs: les commissions d'avocats spécialistes FSA, les directions de cours, les membres de la commission de recours, le comité exécutif des avocats spécialistes FSA (ci-après le VAFA), de même que le secrétariat général. Tous jouent un rôle majeur dans l'organisation, la coordination et le développement continu de ces formations. En tant que membre du VAFA, je tiens à souligner le travail titanique réalisé en coulisses par le secrétariat, principalement représenté par M^{me} Sandra Geiser, ainsi que par les membres des commissions. De nos jours, il n'est jamais évident de trouver des consoeurs et des confrères prêts à s'investir, en partie bénévolement, au sein de ces commissions. À toutes ces personnes dévouées, nous exprimons notre profonde gratitude.

Lors de la réunion annuelle du 8.4.2024 entre le VAFA et les présidents des commissions d'avocats spécialistes FSA, plusieurs questions ont été abordées, dont celle des critères d'admission aux cours. Bien que le règlement des avocats spécialistes FSA les définit clairement, en particulier l'obligation d'une expérience professionnelle d'au moins quatre ans à jour où débute le cours, ainsi que le prérequis d'une expérience pratique jugée supérieure à la moyenne, l'appréciation de ce dernier point demeure délicate. Concrètement, comment attester d'une expérience pratique qualifiée de «supérieure à la moyenne»? Cette évaluation relève de la compétence des commissions, chargées d'examiner les dossiers de candidature et de formuler des propositions au VAFA. Les candidats sont donc encouragés à documenter minutieusement leur expé-

rience pratique, en mettant en avant ment complexes et représentatifs la spécialisation choisie. Ces quelques sorte de carte de visite ment cité de leur dossier de candidature particulièrement pertinentes et de discussions approfondies tirent la formation après la réussite diversité des cas d'étude nous décisif, car elle permet d'apprécier les candidats. Les commissions FSA sont des lors confrontés. Leurs membres, en tant que candidats, doivent les traiter au examen des dossiers. Et parabilité cation rigoureuse des critères de garantir que seuls les candidats plus expérimentés accèdent au développement continu de ces formations. En tant que membre du VAFA, je tiens à souligner le travail titanique réalisé en coulisses par le secrétariat, principalement représenté par M^{me} Sandra Geiser, ainsi que par les membres des commissions. De nos jours, il n'est jamais évident de trouver des consoeurs et des confrères prêts à s'investir, en partie bénévolement, au sein de ces commissions. À toutes ces personnes dévouées, nous exprimons notre profonde gratitude.


ANWALTS REVUE DE L'AVOCAT

[5 | 2024]

JAN BANGERT / ANDREAS GÜNGERICH / DANIEL TUNIK /
XIN YE / FRANCOIS BOHNET / YAN WOJCIC

Schwerpunktheft: ZPO /
Cahier spécial: CPC

SVITLANA EHRLÉ
Berufsprüfung: neue eidgenössische
Berufsprüfung Paralegal –
Teil 2: Paralegals in der Praxis

SAV  FSA


Stämpfli
Verlag

REVUE DE L'AVOCAT

Le magazine

Tirage total: 11000

L'organe officiel de la Fédération suisse des avocats FSA

La « Revue de l'avocat » est le magazine pratique et l'organe officiel de la Fédération suisse des avocats FSA. Elle s'adresse principalement aux avocates et aux avocats pratiquant en Suisse, en premier lieu aux membres de la FSA.

Dans sa partie principale, la « Revue de l'avocat » propose des articles consacrés à la profession et à la pratique. Dans ce cadre, le point fort est constitué par le droit de la profession d'avocat. Les actualités et les communications de la fédération font l'objet d'une rubrique spécifique. Et des articles sont régulièrement consacrés aux nouvelles technologies.

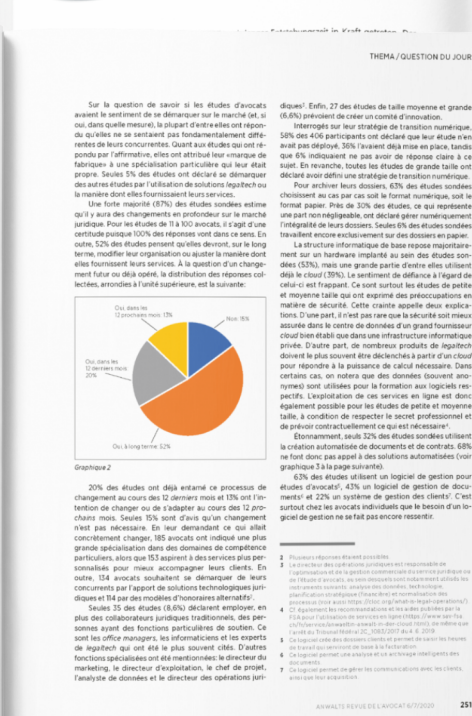
Mots-clés: legaltech, cloud, numérisation, évolution et perspectives

FSA/SLTA - L'évolution numérique au sein des études d'avocats et le développement du marché de la legaltech ont également trouvé leur voie en Suisse. Dans le cadre d'un sondage de grande envergure, la Fédération suisse des avocats (FSA) et la Swiss LegalTech Association (SLTA) ont passé au crible l'utilisation actuelle de la legaltech en Suisse et tenté de déterminer comment le marché juridique se développe. Quelles sont les nouvelles technologies déjà mises en place? Quelles sont les opportunités qui se présentent aux avocats suisses? Comment notre profession relève-t-elle les défis lancés par cette évolution?

Les communications de la fédération sont publiées en allemand et en français. Les articles des autres rubriques paraissent dans l'une des langues nationales, parfois également en anglais.

La « Revue de l'avocat » existe également sous forme numérique

La version PDF de la « Revue de l'avocat » est identique à sa version imprimée. Sa valeur ajoutée est constituée par les hyperliens vers les lois, les arrêts du Tribunal fédéral et les sites internet.



La maison d'édition

Rédaction

Peter von Ins – partenaire de l'étude d'avocats «von ins | wyder | zumstein» à Berne – est rédacteur en chef de la «Revue de l'avocat» depuis 1998. Cet avocat, qui a également suivi les formations d'avocat spécialiste FSA en droit de la construction et de l'immobilier, et de médiateur, est assisté par le secrétaire général de la FSA, des corédacteurs de différentes régions du pays et de relecteurs juridiques des Editions Stämpfli pour la rédaction.

Rubriques

Notamment: Le Point de mire du conseil FSA, Question du jour, Pratique du barreau, Jurisprudence, Droit de l'avocat, FSA – ordres cantonaux, Forum, Glose.

Groupe cible

Tous les membres de la Fédération suisse des avocats, avocats/tes, juges, professeurs/es, étudiants/tes en droit, juristes actifs dans l'administration et l'économie.



Editions Stämpfli SA

Maison d'édition de sciences juridiques et politiques de premier plan, les Editions Stämpfli publient des informations juridiques complètes. A côté de la publication de revues sur des thèmes juridiques généraux ou spécifiques, elles publient également une vaste gamme d'ouvrages imprimés dans tous les domaines juridiques importants. Les Editions Stämpfli proposent également leur propre site internet et sont l'un des principaux actionnaires de la plate-forme d'information juridique Swisslex.

Outre la publication d'informations juridiques, les Editions Stämpfli SA proposent également un programme d'ouvrages spécialisés ainsi que la «librairie Stämpfli» en ligne.



Schweizerischer Anwaltsverband
Fédération Suisse des Avocats
Federazione Svizzera degli Avvocati
Swiss Bar Association

La Fédération suisse des avocats FSA

La Fédération suisse des avocats FSA défend l'image, les droits et les intérêts de la profession d'avocat face aux autorités fédérales et aux organisations internationales. Elle s'engage pour l'indépendance de la profession d'avocat, promeut les relations entre les associations cantonales et entretient les relations avec les organisations internationales d'avocats avec des objectifs similaires. La Fédération suisse des avocats FSA accorde également une grande importance à la formation continue théorique et pratique de ses membres.

DONNÉES MÉDIAS

Aspects techniques

Tirage

11 000 exemplaires (tirage vendu resp. attesté par un notaire)

Langues

Allemand/français combinés, sporadiquement anglais ou italien

Caractéristiques techniques

Format: A4, 210×297 mm
Miroir de page: 170×248 mm
Papier: Couché

Matériel d'impression

PDF/X-4 selon ISO 15930-7
300 dpi, CMJN, polices incorporées
Découpe 3 mm
Guide sur [pdfx-ready.ch](https://www.staempfli.com/pdfx-ready.ch)

Conditions générales de vente

Voir sur [staempfli.com/donnees-medias](https://www.staempfli.com/donnees-medias)

Frais administratifs

Si des annonces sont modifiées ou annulées après la date butoir, nous facturons un forfait pour frais administratifs.

Traitement de données/mise en page

Les adaptations et prestations créatives (traitement d'image et de texte, etc.) sont facturées séparément en fonction du travail effectif.

Imprimerie

Stämpfli Communication, Berne

Rabais / commission

Rabais contrat: 3 fois 5 %, 6 fois 10 %, 10 fois 15 % du prix fort
Commission: Pour les agences de publicité reconnues et les intermédiaires, 10 % du prix net

Editeur / rédaction

Fédération suisse des avocats et Edition Stämpfli SA

Fédération suisse des avocats
Marktgasse 4
Case postale 8321, 3001 Berne
Tél. 031 313 06 06
Fax 031 313 06 16
info@sav-fsa.ch
[sav-fsa.ch](https://www.sav-fsa.ch)

Editions Stämpfli SA
Wölflistrasse 1
Case postale, 3001 Berne
Tél. +41 31 300 63 25
Fax +41 31 300 66 88
zeitschriften@staempfli.com
[staempfliverlag.com](https://www.staempfliverlag.com)

Rédacteur en chef
Peter von Ins
Avocat
Kochergasse 6
3001 Berne
Tél. 031 328 35 35
Fax 031 328 35 40
peter.vonins@bern.law

Abonnements (CHF avec 2,5 % de TVA, excl. frais de ports)

| Abo | Prix |
|--------------------------|-------|
| Abonnement annuel Suisse | 223.– |
| Abonnement annuel Europe | 223.– |
| Etudiants | 103.– |
| Abonnement online | 195.– |
| Numéro isolé | 32.– |


Pour les commandes d'abonnement et changements d'adresses, contactez la FSA. Les membres de la FSA se rendent directement à la FSA.

Prix des annonces en CHF, sans 8,1% de TVA

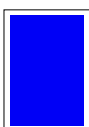
Formats et prix

Prix en couleurs ou noir-blanc


1/1 page
216 x 303 mm
3199.-



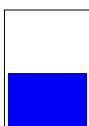
1/1 page
170 x 248 mm
3199.-



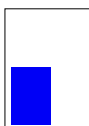
1/2 page verticale
82 x 248 mm
1899.-




1/2 page horizontale
170 x 121 mm
1899.-




1/4 page verticale
82 x 121 mm
1899.-




1/4 page horizontale
170 x 58 mm
1099.-




1/8 page horizontale
82 x 58 mm
599.-



1/8 page bannière
170 x 22 mm
599.-



Champ d'adresse
82 x 43 mm
(10 parutions)
499.-



Parution / planning

Parution mensuelle

| N° | Délai d'insertion | Dates de parution |
|-------|-------------------|-------------------|
| 1 | 09.01.2025 | 31.01.2025 |
| 2 | 06.02.2025 | 28.02.2025 |
| 3 | 06.03.2025 | 28.03.2025 |
| 4 | 01.04.2025 | 25.04.2025 |
| 5 | 06.05.2025 | 30.05.2025 |
| 6/7 | 04.06.2025 | 27.06.2025 |
| 8 | 07.08.2025 | 29.08.2025 |
| 9 | 04.09.2025 | 26.09.2025 |
| 10 | 09.10.2025 | 31.10.2025 |
| 11/12 | 20.11.2025 | 12.12.2025 |

Prix spéciaux

Emplacements spéciaux

Pages de couverture

| | |
|---|--------|
| 2 ^e et 4 ^e page de couverture | 3738.- |
|---|--------|

Autres emplacements fixes: 10 % de supplément du prix brut

Encarts libres / encarts agrafés

| | | |
|---------------------|---|--------------|
| Valeur publicitaire | jusqu'à 50 g | 2990.- |
| Frais techniques | encarts libres/encarts agrafés | 405.-/325.- |
| Frais de port | jusqu'à 50 g encarts libres/encarts agrafés | 1095.-/200.- |

Online

| | |
|------------------|-------|
| Medium Rectangle | 480.- |
| Wide Rectangle | 680.- |

Spécifications techniques

Run of Site

Taille maximale du fichier: 500 kb

Taille du fichier: png, jpg

Medium Rectangle: 410 x 205 Pixel

Wide Rectangle: 800 x 250 Pixel

Prenez contact avec nous

Les médias spécialisés sont notre domaine. Nous commercialisons leurs espaces publicitaires électroniques et imprimés, ainsi que les portails et canaux associés. Ce faisant, nous sommes en contact étroit avec les éditeurs, les rédactions et vous, les clients publicitaires. Notre objectif est votre réussite. Nous sommes heureux de vous conseiller tout au long du processus, de la conception jusqu'à la mise en œuvre. Nous connaissons les exigences et les particularités des différentes publications, portails et formats publicitaires. C'est ainsi que nous assurons que votre message apparaît avec le meilleur design, au bon endroit, dans le format souhaité, au bon moment et dans le bon support publicitaire.

Vous souhaitez une consultation globale, un calcul des coûts ou vous avez d'autres questions concernant l'offre ? N'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes impatients de vous entendre.

Votre contact chez Stämpfli Communication



Markus Schärer

Responsable Conseil et
commercialisation médias
Tel. +41 31 300 63 71

mediavermarktung@staempfli.com



Rebecca Hänni

Responsable Conseil et
commercialisation médias
Tel. +41 31 300 63 72

mediavermarktung@staempfli.com



Stämpfli Communication

Wölflistrasse 1
Case postale
3001 Berne
+41 31 300 66 66

Hertistrasse 3
8304 Wallisellen
+41 44 309 90 90

info@staempfli.com
www.staempfli.com